

The Pharmacy
Examining Board of
Canada



Le Bureau des
examineurs en
pharmacie du Canada

Celebrating 60 years

1963-2023

Célébrons les 60 ans

COMMUNIQUÉ

LE BUREAU DES EXAMINATEURS EN PHARMACIE DU CANADA ENTRE DANS SA 60^E ANNÉE DE LEADERSHIP ET D'EXCELLENCE EN ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE LA PHARMACIE

L'importance du mandat national du BEPC croît en même temps que s'étend le rôle des pharmaciens et des techniciens en pharmacie, en vue de répondre aux besoins de santé croissants des Canadiens

21 décembre 2023 - Toronto (Ontario). Le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPC) est fier de célébrer ses 60 ans de leadership et d'excellence dans l'évaluation des compétences professionnelles en pharmacie. L'organisme a pour mandat d'évaluer les qualifications et les compétences des candidats au permis d'exercice délivré par les organismes provinciaux de réglementation de la pharmacie.

Le mandat du BEPC est maintenant plus important que jamais, car l'exercice de la pharmacie s'élargit, demandant à ses professionnels d'assumer de plus en plus de responsabilités dans les soins de santé, au fur et à mesure que croissent la demande en services de santé et la population canadienne. Le BEPC est, à l'échelle nationale, l'organisme de reconnaissance professionnelle qui s'assure que les pharmaciens et les techniciens en pharmacie possèdent les connaissances, les habiletés et les compétences requises pour exercer leur profession de façon sûre et efficace. Il applique des normes d'excellence, inspirant aux Canadiens la confiance dans notre profession.

« En ce jour de 1963, la loi créant le Bureau des examinateurs en pharmacie Canada recevait la sanction royale du Parlement canadien », faisait remarquer John Pugsley, qui occupe le poste de premier plan de secrétaire-trésorier de l'organisme depuis près de trois décennies. « Depuis la tenue de notre tout premier examen jusqu'à nos récentes évaluations, maintenant plus complexes, des compétences des candidats canadiens ou étrangers sur les plans de la communication, de l'éthique, du professionnalisme et de la prise de décision, l'engagement indéfectible du BEPC au leadership, à l'innovation et à l'excellence, est fièrement enraciné dans notre histoire et continue de façonner notre avenir. »

Exigences exhaustives en vue de la reconnaissance professionnelle

Le BEPC remplit son mandat national en gérant un processus rigoureux de reconnaissance professionnelle. Le besoin de combler de graves pénuries de personnel en pharmacie doit être contrebalancé par des normes élevées d'évaluation des qualifications et des compétences.

- Le BEPC évalue les titres et les qualifications des candidats, élabore et gère des examens pour les pharmaciens et pour les techniciens en pharmacie et délivre des certificats d'aptitude.
- Les examens se présentent sous la forme de questionnaires à choix multiples, assistés par ordinateur, ainsi que d'examens pratiques permettant d'évaluer les habiletés professionnelles du candidat et sa capacité à interagir effectivement avec les patients, y compris la solution de problèmes cliniques, la communication avec le patient et son enseignement (ECOS pour les pharmaciens, EPOS pour les techniciens en pharmacie).

60^e anniversaire du BEPC — Leadership et excellence

Les Canadiens sont bien servis par de telles protections, car elles sont des composantes essentielles de soins de santé sûrs et efficaces à nos communautés à l'échelle nationale.

Les meilleures pratiques novatrices

Le BEPC a de nombreuses « primeurs » à son actif quand il s'agit d'innover. Le parcours du BEPC commence par le lancement d'un premier examen écrit en 1964, dans la première année de son tout récent mandat, puis il est marqué par les jalons suivants : organisation, en 2001, d'un examen pratique (examen clinique objectif structuré – ECOS) en complément de la partie écrite de l'examen d'aptitude, élaboration et organisation de l'examen d'aptitude en techniques de pharmacie en 2009, pour la reconnaissance professionnelle des techniciens en pharmacie, aux fins de délivrance du permis d'exercice et de réglementation, lancement d'essai d'un nouvel examen pratique virtuel et amélioration de la sécurité des examens, en fournissant un questionnaire unique à chaque candidat (« Linear-on-the-fly testing /LOFT »). Le BEPC se veut un chef de file pour ce qui est des meilleures pratiques en termes d'excellence et d'innovation dans le domaine des examens d'évaluation.

À l'horizon — Voir plus loin

Année après année, la population du Canada ne cesse de croître, augmentant ainsi la demande pour les vaccinations et le nombre de patients sans médecin de famille. Notre système de santé est à la recherche de nouvelles réponses aux besoins des Canadiens en soins de santé. Le rôle élargi des professionnels de la pharmacie leur permet d'offrir des services essentiels afin de répondre à d'urgents besoins de santé au sein des villes et des communautés partout au Canada.

Depuis le siècle passé jusqu'à la ligne d'horizon de demain, le BEPC poursuit son engagement au leadership et à l'excellence dans l'évaluation des compétences professionnelles en pharmacie. Notre regard, tourné vers l'avenir, porte sur la meilleure façon de contribuer à la santé et au bien-être des Canadiens en jouant un rôle de premier plan dans la reconnaissance professionnelle en pharmacie à l'échelle nationale, afin que pharmaciens et techniciens en pharmacie possèdent les connaissances, les habiletés et les compétences requises pour une pratique sûre de leur profession et la prestation optimale et efficace de soins aux Canadiens.

LE BUREAU DES EXAMINATEURS EN PHARMACIE CANADA (BEPC) PRINCIPAUX JALONS

Années 1960

- 21 décembre 1963: la loi créant le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPC) reçoit la sanction royale au Parlement canadien.
- 1964 : Tenue de la séance inaugurale du BEPC. Mise en place de l'examen écrit (préparation de magistrales et exécution d'ordonnances).
- 1969 : Création du comité Cameron chargé d'examiner tous les aspects des examens du BEPC. On propose de remplacer le questionnaire à courtes réponses, par un questionnaire à choix multiples. L'obtention du certificat du BEPC devient un moyen de première importance afin d'établir l'admissibilité au permis d'exercice provincial.

Années 1970

- 1970 : Création d'un service d'évaluation centralisé afin de déterminer l'équivalence des titres des pharmaciens formés à l'extérieur du Canada.
- 1974 : Mise en place d'un système de notation informatisé. Premier examen noté par ordinateur.
- 1975 : Chaque province participant au BEPC exige que les candidats venant de l'extérieur de sa juridiction obtiennent le certificat d'aptitude du BEPC. L'Ontario College of Pharmacists exige de tous les candidats au permis d'exercice de détenir le certificat d'aptitude du BEPC.

Années 1980

- 1980 : Nouvelle formule d'examen incorporant des études de cas.
- 1987 : Tenue d'un premier examen d'évaluation dans six villes du Canada. Création d'un premier site à l'étranger, soit à Londres au Royaume-Uni.
- 1988 : Recommandation, par le Rapport Klein, de formuler des énoncés de pratique professionnelle sur lesquels fonder les questions de l'examen d'aptitude. Le Nouveau-Brunswick devient la seconde province à exiger de ses candidats au permis d'exercice de détenir le certificat d'aptitude du BEPC.

Années 1990

- 1996 : Recommandation, par le groupe de travail du BEPC sur les examens pratiques, d'ajouter une partie pratique de type ECOS à l'examen d'aptitude (pharmaciens).
- 1997 : Le BEPC et le College of Pharmacists of British-Columbia lancent un projet pilote conjoint en vue d'étudier et de mettre au point un ECOS en complément de la partie écrite de l'examen d'aptitude.
- 1998-1999 : Séance d'essai d'un ECOS à Vancouver. L'étude de l'ECOS d'essai confirme la fiabilité et la validité de son utilisation pour l'examen d'aptitude. Le BEPC commence à planifier la création de centres pour la tenue de l'ECOS, ainsi que la mise en oeuvre de la partie II (ECOS) de l'examen d'aptitude.

Années 2000

- 2001 : Tenue de la première séance ECOS (partie II) de l'examen d'aptitude dans neuf centres au Canada.
- 2006 : Formation du comité directeur (techniciens en pharmacie) chargé superviser l'étude et la mise au point d'un examen pilote national d'entrée pour l'évaluation des compétences des techniciens en pharmacie et leur reconnaissance professionnelle.
- 2009 : Tenue de l'examen d'essai et tenue de la première séance des parties I et II de l'examen d'aptitude (techniciens en pharmacie) à fin d'obtention du permis d'exercice.

Années 2010

- 2010 : Tenue de séances des parties I et II de l'examen d'aptitude (techniciens en pharmacie) en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Trois nouveaux postes sont ajoutés au conseil d'administration du BEPC afin de représenter les techniciens en pharmacie.
- 2012 : Création, par le BEPC, d'un AFPC et CPTA pour la recherche et l'innovation dans le domaine de l'évaluation. Création, par le BEPC, d'un comité directeur chargé de superviser une étude de faisabilité d'examens par ordinateur. Le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) de Citoyenneté et immigration charge officiellement le BEPC d'évaluer les titres des professionnels de la santé.
- 2017 : Lancement, par le BEPC, d'un premier examen assisté par ordinateur (EAO) pour la partie I de l'examen d'aptitude (pharmaciens) répondant à un objectif clé d'une stratégie établie depuis longtemps en vue d'intégrer la technologie dans le processus d'évaluation du BEPC.

Années 2020

- 2022 : Lancement d'un projet pilote d'exploration de la génération automatique d'éléments (« AIG ») en vue de produire des questionnaires à choix multiples de fort volume et de grande qualité, y compris des centaines de questions uniques.
- 2023 : Tenue d'une séance d'essai de l'examen pratique virtuel (« VPE ») (comprenant un groupe de référence canadien et des étrangers passant l'examen pour la première fois). Le BEPC utilise pour la première fois l'examen linéaire à la volée (« Linear-on-the-Fly testing/LOFT ») afin d'améliorer la sécurité de l'examen en fournissant un questionnaire unique à chaque candidat.